

COMMUNE DE MALBOSC

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 07 AVRIL 2017

L'an deux-mille-dix-sept, le Vendredi 07 Avril à 18 h00, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 06 Avril, s'est réuni à la salle de la mairie de MALBOSC, sous la présidence de M. Michel PIALET, Maire

Présents : Michel PIALET, Evelyne AGNIEL, Christian MANIFACIER, Michel RISSE, Paul KELLER, Michel DURAND-GASSELIN,

Absentes : Maud CLAVEL pouvoir donné à Michel DURAND-GASSELIN, Chantal MEBREK

Secrétaire de séance : Christian MANIFACIER

En ouverture de séance M le Maire indique que comme prévu ce conseil municipal fait suite à celui du 03 Avril où le budget de la commune a été voté, il est réuni pour voter les budgets de l'eau, de l'assainissement et du point multi service.

Budgets 2017 Assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de budget assainissement 2017 de la commune

Budget fonctionnement 48 023,68 Euros

Budget investissement 92 884,89 Euros

Après avoir écouté les explications de Mr le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal vote globalement les budgets fonctionnement et investissement assainissement pour 2017 de la commune de Malbosc

Voté à l'unanimité (7)

Budgets 2017 Eau

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de budget 2017 eau de la commune

Budget fonctionnement 68 315,00 Euros

Budget investissement 53 824,27 Euros

Après avoir écouté les explications de Mr le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal vote globalement les budgets fonctionnement et investissement eau pour 2017 de la commune de Malbosc

Voté à l'unanimité (7)

Budgets 2017 Point Multi Service

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de budget 2017 du PMS de la commune

Budget fonctionnement 8 588,00 Euros

Budget investissement 139 580,28 Euros

Après avoir écouté les explications de Mr le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal vote globalement les budgets fonctionnement et investissement du Point Multi Service pour 2017 de la commune de Malbosc

Voté à l'unanimité (7)

Questions diverses

Installation d'un producteur de plantes médicinales :

La mairie a été contactée par un couple qui souhaite s'installer sur la commune pour produire des plantes médicinales et qui est à la recherche d'environ 1,5 hectares de terrain pour cette activité.

Mr le Maire leur a indiqué diverses pistes de terrains privés qui sont à la vente, après discussion des terrains de la commune pourraient être proposés en location à ce couple ; une rencontre en mairie est prévue le 12 juin.

Fin du Conseil Municipal à 19 h 30